



Déclaration liminaire au CTSD DIPA du 08 avril 2022

Attention au bien-être au travail

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis après 4 mois de dialogue social rompu avec l'administration, or champs CAP et attribution de logement Masse aux agents.

Ces 4 mois d'interruption de dialogue, couplé à la belle journée de mobilisation des douaniers le 10 mars, ont permis d'arriver à la proposition d'un accord d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement professionnel des agents de la Direction Générale des douanes et droits indirects.

Ainsi, tous les agents de notre administration verront :

- Gain de 480 euros net annuel soit 40 euros net par mois dont une partie comptant dans le calcul de la pension,
- un taux de promotion en hausse dans chaque catégorie,
- Abondement du fonds d'amélioration du cadre de vie des agents qui couvre les thématiques suivantes la formation, prévention en matière de conditions de travail et de santé, amélioration du cadre de travail des agents ; équipement et habillement des douaniers, amélioration du cadre de vie des agents.
- le Ministre formalisera un courrier à son successeur, afin de corriger possiblement les « anomalies » que sont le bornage et l'écrêtage, très pénalisant pour les agents de la branche surveillance.
- Accompagnement RH proposé aux agents dans le cadre du transfert d'une partie des missions fiscales de la DGDDI vers la DGFIP. Avec une gestion souple des surnombres.

En complément de cet accord, l'UNSA Douanes appuyé par d'autres organisations syndicales a obtenu une réflexion qui sera initiée rapidement sur la pénibilité du travail dans les services OP/CO ayant des régimes de travail atypiques. Ce que nous réclamons depuis de nombreuses années, pour les collègues de Roissy Nuit.

Oui, l'UNSA DOUANES a signé cet accord, donc nous pouvons reprendre le dialogue social avec l'administration. Nous affirmons notre rôle d'organisation syndicale, défenseur des intérêts tant collectif qu'individuel. L'UNSA DOUANES est et sera force de proposition, d'innovations, rassembleurs tout en gardant, rassurez-vous M. Le Président son esprit critique et si nécessaire contestataire.

Ainsi, ce premier comité technique de l'année qui se tient, est celui de la traditionnelle présentation de **la répartition des emplois** au sein de notre inter-région. L'étude des documents préparatoires fait ressortir une légère évolution positive par rapport à l'année dernière. Alors que le PAE global de notre administration a prévu une baisse des effectifs, comme depuis des années.

La DIPA subit une hémorragie de départ d'agents, ce qui entraîne mécaniquement des carences, la situation réelle des effectifs est inquiétante, il y a des services où les agents subissent une montée en charge de travail réelle importante. L'UNSA DOUANES vous le dit : **Attention au bien-être au travail !!**

Au pire, la seule réponse pour combler certaines chaises vides fut l'embauche de contractuels, facilitée par la loi LOI du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique dite loi Dussopt. L'UNSA DOUANES vous le dit : **Il faut une embauche massive de fonctionnaires titulaires de tout grade.**

Pour cela, il faut peut-être se pencher réellement sur une vraie politique d'attraction, il existe des leviers comme l'indemnité temporaire de mobilité. L'indemnité temporaire de mobilité (ITM) a été instaurée par le décret n°2008-369 du 17 avril 2008. Afin de favoriser le pourvoi des postes sur des territoires peu attractifs ou difficiles par des fonctionnaires expérimentés

Il faut se pencher, peut-être également, par une attribution plus généreuse de promouvables en Liste d'Aptitude et en examen professionnel pour notre direction, et voir même issu que de l'inter-région. Ou bien de concours dits locaux.

Autre sujet à l'ordre **le télétravail**, chaque fois que la crise sanitaire a fait rage, le gouvernement a fait du télétravail un outil indispensable pour limiter la propagation de la COVID,

Par contre, quand il s'agit de déployer du télétravail pérenne, alors l'administration est très frileuse. Ceux qui ont demandé plus de jours ont essuyé un refus en recours hiérarchique, mais également en CAPN. Nous avons le sentiment que l'administration n'en veut vraiment pas du télétravail. L'UNSA DOUANES vous le dit : **Attention au bien-être au travail !!**

La Douane ne doit pas être un os à ronger c'est-à-dire que nous sommes et nous devons l'affirmer l'administration de la frontière. Nous veillons sur celle-ci 24 heures sur 24, alors que d'autres administrations comme la Police et la Gendarmerie lorgnent voir même se substituent à certaines de nos missions. Et, il faut que notre administration aide et améliore les conditions d'exercice de mission, comme le plan Cayenne, où nous avons déjà signalé à l'administration en fin d'année dernière, les conditions de travail et d'exercice qui font que les agents se sentent démotivés. L'UNSA DOUANES vous le redit M. Le Président : **Attention au bien-être au travail !!**